

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2023-12(DIR)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-trois et le 30 novembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 17 novembre 2023

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 15

Absents : 7

Votants : 16 (15 + 1 pouvoir)

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBÉRO, Michèle COTTRET, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS, Robert GAY, Marcel GOSSA, Maurice JAYET, Marie-Paule BRUSAT (suppléante de madame MORINEAUD), Michèle MOUTTE, Patricia PAUL, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX (ayant reçu pouvoir de madame GRANET-BRUNELLO), Laurie SARDELLA.

**Objet : Offre de services aux communes – Résultat de l'enquête**

**Le président expose :**

Le conseil d'administration du 15 juin 2023 a autorisé le lancement d'une enquête destinée aux communes des Alpes de Haute Provence afin de cerner précisément les éventuels besoins d'accompagnement complémentaires ainsi que les sources de financement possibles.

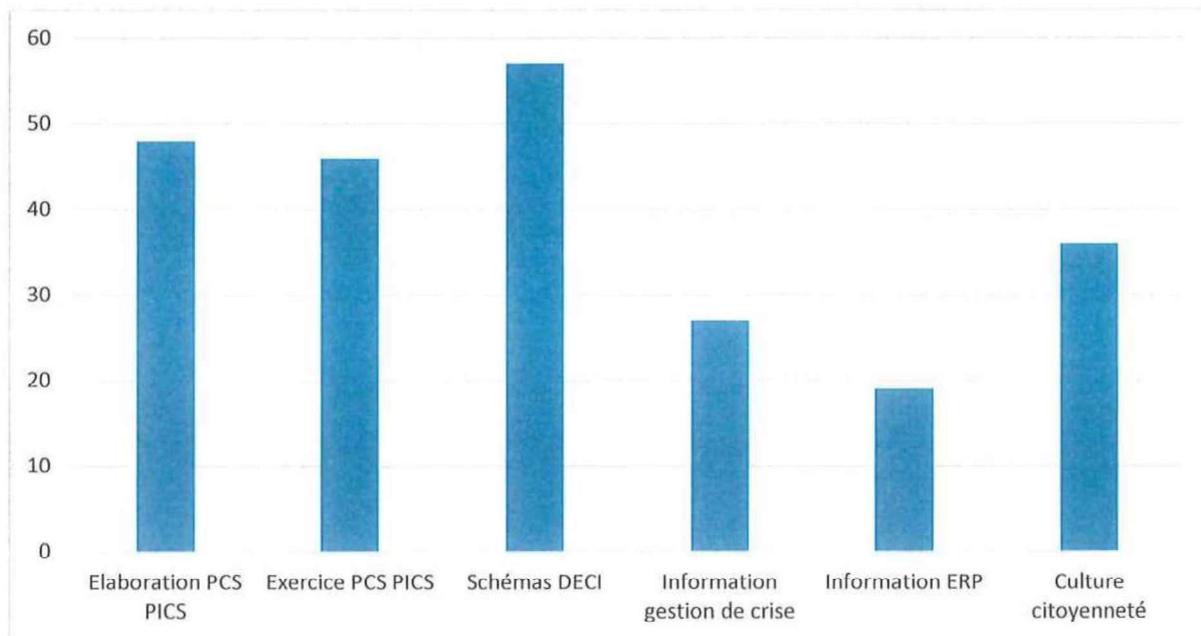
L'enquête ainsi que le courrier d'accompagnement ont été présenté le 17 octobre 2023 à Forcalquier lors du congrès des maires du département.

Les chiffres-clés (depuis le 17 octobre) :

- 86 communes ont répondu dans un délai d'un mois soit 43 % des communes du département.
- 99% des communes ont exprimé au moins un besoin d'accompagnement complémentaire.

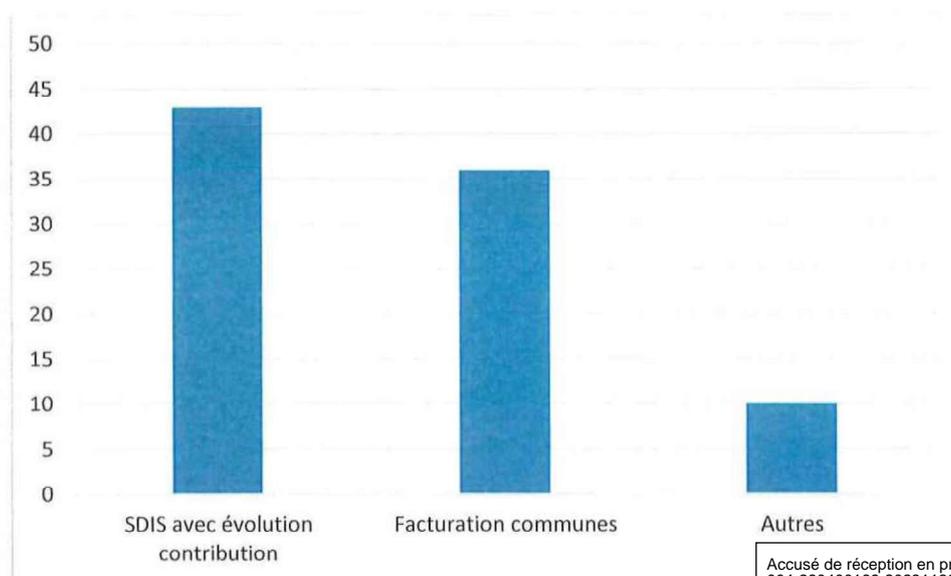
**Résultats concernant les besoins d'accompagnement complémentaires (nombre de retours en fonction des besoins proposés) :**

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20231130-COM-2023-12-DIR-AU  
Date de télétransmission : 11/12/2023  
Date de réception préfecture : 11/12/2023



- 66% des communes ont placé l'élaboration des schémas relatif à la défense extérieure contre l'incendie en priorité. Ce qui en fait la préoccupation majeure.
- L'assistance dans l'élaboration des plans communaux/intercommunaux de sauvegarde et la réalisation d'exercice pour les tester apparaissent dans 55 % des retours.
- Le soutien au développement d'une culture de la citoyenneté apparait dans 42% des retours.
- Une information sur la gestion d'une crise ou concernant le rôle du maire au titre des Etablissements Recevant du Public apparait dans moins de 27% des retours.

**Résultats concernant le financement** (nombre de retours en fonction des solutions de financement proposées) :



Accusé de réception en préfecture  
 004-280400169-20231130-COM-2023-12-DIR-AU  
 Date de télétransmission : 11/12/2023  
 Date de réception préfecture : 11/12/2023

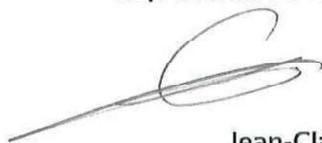
- 50% des communes ont placé la solution de financement « SDIS avec évolution des contributions » en priorité 1.
- 42% des communes ont proposé la « facturation aux communes »
- 9 communes ont coché la case « autres » soit 12% des retours (5 communes ont coché plusieurs cases)

L'enquête reste ouverte jusqu'au 15 décembre 2023.

Il est demandé au conseil d'administration de prendre acte de cette communication.

**Les membres du Conseil d'administration ont pris acte de cette communication, le jour, mois, an que ci-dessus.**

**Le président du Conseil d'administration**



**Jean-Claude CASTEL**